

**Moniteur Innovation Day  
Seine musicale, Boulogne-Billancourt**

**Mardi 6 juillet 2021**

**Discours d'ouverture de Georges Siffredi,  
Président du Département des Hauts-de-Seine,  
Président de Paris La Défense**

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'ouvrir les travaux de cette journée, dédiée aux grands enjeux d'innovation dans le secteur de la construction. J'en suis d'autant plus heureux que nous vous accueillons ici, à La Seine musicale, cet équipement départemental emblématique, qui a fait entrer l'Île Seguin dans le XXI<sup>e</sup> siècle, et qui témoigne des multiples dimensions que peut prendre l'innovation territoriale, quand l'ambition architecturale rejoint l'ambition culturelle, éducative et sociale, au service de l'attractivité et du dynamisme de notre Département.

Pour nous, en tant qu'élus – et je pense tout particulièrement au rôle essentiel des maires, dont je considère, soit dit en passant, qu'ils doivent impérativement récupérer la compétence de l'aménagement, qui leur a été retirée par une loi inconséquente et ignorante des réalités du terrain –, pour nous, donc, élus, il s'agit non seulement de *penser la ville de demain*, une ville durable capable de répondre au défi climatique, mais aussi et surtout d'*agir aujourd'hui*, de prendre les décisions qui permettent d'engager dès à présent cette transition, des décisions justes, pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens et tirer nos territoires vers le haut.

Cette double exigence est plus vive que jamais, alors que la crise sanitaire inédite à laquelle nous sommes confrontés depuis plus d'un an, avec ses confinements successifs, a entraîné des bouleversements profonds de notre manière de vivre ensemble, de « faire société », et montré combien le cadre de vie immédiat, avec ses espaces de nature, est essentiel à la vie quotidienne des habitants, à leur santé, à leur bien-être.

*Seul le prononcé fait foi*

Dès le début de la pandémie, chacun a pu constater la réactivité et l'agilité des collectivités territoriales pour faire face à l'urgence. Dans les Hauts-de-Seine, nous avons pu mobiliser une enveloppe de plus de 120 millions d'euros en faveur de nos concitoyens, de nos communes, de nos commerçants et petites entreprises.

L'urgence est une chose, et il était de notre devoir d'y répondre. Mais il nous faut aussi préparer l'avenir.

A vrai dire, au Département, nous n'avons pas attendu cette crise, pour intégrer à nos constructions, à nos équipements publics, la dimension vertueuse de l'innovation et du développement durable.

Dans les collèges par exemple, dont nous avons la charge, nous investissons massivement pour la construction, la réhabilitation, la rénovation des bâtiments d'enseignement, dans le cadre d'une politique très ambitieuse caractérisée par la mise en place de contrats de performance énergétique. Les premières améliorations, perceptibles de 2019 à 2021, ont permis une réduction globale des consommations d'énergie de 28 à 30%, pour 62 collèges.

La performance énergétique des bâtiments, secteur très énergivore et émetteur de CO<sub>2</sub>, sera au cours de la mandature qui s'ouvre un axe majeur de notre action. Je veux que nous allions au-delà des exigences actuelles dans ce domaine, en mettant en place un nouveau référentiel de qualité environnementale de nos bâtiments, et en privilégiant les matériaux bio-sourcés et les constructions bois : cela nous permettra de réduire encore plus fortement les consommations d'énergie, et de diminuer de 40% l'impact carbone des constructions.

Nous présenterons à la rentrée de septembre le plan d'action en faveur de collèges écologiques et exemplaires que nous allons mettre en œuvre avec le Département des Yvelines. Rien que dans les Hauts-de-Seine, nous avons prévu d'y consacrer plus de 800 millions d'euros d'investissements sur les sept prochaines années.

Nous encourageons également les communes à s'associer à cette démarche d'innovation territoriale. C'est dans cet esprit que nous remettons chaque année, avec les Yvelines, le « prix interdépartemental de l'innovation urbaine », qui distingue les projets urbains les plus innovants, que ce soit en matière d'architecture et de paysage, en matière d'équipements et de fonctions urbaines, ou encore en matière de gouvernance, en prenant en compte les besoins des habitants et l'évolution des usages. L'année dernière, des projets aussi divers que la Serre, véritable oasis urbaine, tout en verticalité, à Issy-les-Moulineaux, les Allées de Neuilly, transformant 10 hectares de contre-allées minérales en espaces partagés où l'art et la nature occuperont une place de choix, l'écoquartier LaVallée et son groupe scolaire, exemplaire de l'architecture bioclimatique et de la construction bas carbone, dans une ville qui m'est chère, Châtenay-Malabry, ou encore la Ruche à Meudon, équipement public novateur tourné vers l'enfance, la pédagogie et le jeu, ont ainsi été récompensés dans les Hauts-de-Seine. Ce prix interdépartemental, créé en 2019, est incontestablement un succès et, cette année, ce sont huit communes qui ont présenté leur candidature.

J'ajoute que l'exemplarité en matière de développement durable est au cœur des contrats triennaux que nous signons avec les villes, pour accompagner et soutenir leurs projets : j'ai en effet décidé d'accorder une sorte de « bonus écologique », un soutien financier renforcé pour les investissements des communes qui s'engagent au-delà des obligations réglementaires imposées par la loi.

Vous le savez, l'urbanisme s'inscrit et se déploie dans un environnement qui lui préexiste. C'est pourquoi, en complément de ces dispositifs visant à promouvoir un urbanisme durable, nous avons également engagé une démarche très volontariste pour préserver et valoriser nos espaces de nature : on oublie trop souvent de rappeler que, même si nous sommes un département très urbain de la petite couronne parisienne, un-tiers du territoire alto-séquanais est végétalisé.

Constitué de parcs, de jardins remarquables, de forêts, de promenades et, bien sûr, des berges de la Seine, ce fleuve qui forge l'identité alto-séquanaise, et que nous voulons rendre accessible à tous, ce patrimoine naturel est une chance incomparable pour notre Département, qui préserve les habitants de nos villes des effets d'îlots de chaleur urbains, que l'on constate partout ailleurs : à Paris et dans les autres départements limitrophes.

J'entends poursuivre et accentuer la démarche que nous avons engagée. La « stratégie nature » que nous allons déployer témoigne de cette ambition, pour que chaque Alto-séquanais soit à moins de 15 minutes à pied d'un espace de nature : d'ici 5 ans, nous aurons rénové ou acquis 80 hectares d'Espaces naturels sensibles supplémentaires, créé 5 kilomètres de grandes promenades en berges de Seine, planté 18.000 arbres, installé ou rénové 50 jardins potagers dans nos collèges, et végétalisé leurs cours de récréation pour en faire de véritables îlots de fraîcheur.

Je tiens à ce que Paris La Défense, l'établissement public d'aménagement, de gestion, de promotion du quartier d'affaires, s'inscrive pleinement dans cette démarche.

Ainsi, alors que le parvis de La Défense pouvait apparaître comme un horizon minéral indépassable, nous sommes en train de le transformer en un parc vert de sept hectares, avec deux opérations ambitieuses de végétalisation : la place de La Défense, d'abord, dont les travaux ont commencé, et surtout le futur parc de l'esplanade, dont la conception a été confiée au grand prix de l'urbanisme Michel Desvigne, pour nous aider à imaginer les nouveaux procédés de végétalisation sur dalle que nous allons mettre en œuvre.

Symbole du développement urbain des Hauts-de-Seine et du Grand Paris dans les trente glorieuses, le quartier d'affaires de La Défense doit en effet retrouver aujourd'hui son esprit pionnier : plus vertueux d'un point de vue écologique et énergétique, plus proche des attentes et des rythmes de vie des habitants et des salariés, plus ouvert à l'ensemble du champ des activités économiques. C'est la clé de la réinvention des territoires hyper-denses dans un contexte de crise sanitaire, de crise écologique et de crise du sens (de la ville, du travail, de la vie en société), et nous entendons en être un exemple.

C'est pourquoi La Défense est, d'ores et déjà, un territoire privilégié pour les expérimentations et les innovations de toutes sortes.

Je pense à la modélisation intégrale du territoire sous forme numérique, modélisation BIM qui va nous permettre d'optimiser le fonctionnement des infrastructures, en partenariat avec le Centre scientifique et technique du bâtiment.

Je pense aux nombreux dispositifs techniques expérimentaux mis en place avec l'institut de recherche Efficacity afin de préfigurer les usages de demain, qu'il s'agisse des équipements mobiles de fourniture d'énergie, en service depuis l'an dernier, des « oasis de fraîcheur » que nous venons d'installer la semaine dernière et qui, sans aucun apport d'énergie fossile, vont nous permettre de rafraîchir durant tout l'été le parvis de La Défense en luttant contre les îlots de chaleur, ou encore de l'expérimentation de couplages d'immeubles par des réseaux de chaleur en circuit court que nous allons conduire dans les prochains mois.

Je pense, encore, à l'adaptation continue dont fait preuve le quartier d'affaires, pour répondre aux nouvelles demandes en matière de mobilités. Depuis l'année dernière, le déploiement accéléré de pistes cyclables, d'infrastructures de recharge de véhicules électriques ou encore d'équipements de stationnement et d'entretien pour vélos témoigne de cette agilité, afin d'accompagner l'évolution des comportements et, chaque fois que c'est possible, de l'anticiper.

A cet égard, je souhaite rappeler l'appel à projets que le Département des Hauts-de-Seine a lancé en 2019, avec l'objectif de faire du boulevard circulaire de La Défense un démonstrateur d'innovation pour une route durable et connectée. Les premières réalisations ont été mise en service il y a quelques semaines avec, notamment, un dispositif de régulation intelligente du trafic et de la vitesse, afin de fluidifier la circulation, ou encore un système de signalisation et d'éclairage dynamiques permettant de réduire les consommations d'énergie au juste besoin, avec une activation de l'éclairage à l'approche d'un véhicule, d'un cycliste ou d'un piéton, et une diminution graduelle à mesure qu'il s'éloigne.

A l'automne, avec le concours CUBE, sorte de championnat de France des économies d'énergie, nous pourrons aller encore plus loin : décliné à l'échelle du quartier de La Défense, il va permettre de promouvoir, dans un esprit de compétition bienveillante, les échanges de bonnes pratiques entre opérateurs immobiliers et, ainsi, d'accélérer la réduction des consommations d'énergie et d'anticiper l'application du décret tertiaire, avec ses objectifs de réduction de 40% en 2030, 50% en 2040, et 60% en 2050.

Au-delà de ces efforts sur les infrastructures, que nous continuerons à intensifier, il nous faudra aussi appliquer ce même esprit d'innovation écologique au bâti lui-même, en réduisant fortement la part des opérations traditionnelles de démolition-reconstruction au profit d'interventions plus vertueuses, en réhabilitant les tours anciennes et en promouvant les matériaux bio-sourcés, afin de casser notre dépendance au béton traditionnel et au verre, au bilan carbone désastreux.

Paris La Défense dévoilera à l'automne sa « raison d'être » et sa feuille de route en matière de responsabilité sociale et environnementale, qui mettront en perspective ces objectifs et ces engagements au service d'un véritable projet de territoire.

Mesdames et Messieurs, les Hauts-de-Seine sont, historiquement, un territoire audacieux et créatif, un territoire d'entrepreneurs aussi. Attentif aux évolutions du monde qui nous entoure, il a toujours su adopter un regard prospectif pour concevoir et mettre en œuvre ses politiques publiques, pour accompagner ses forces vives, nombreuses et variées, et pour conforter son dynamisme et son attractivité.

Notre Département s'est d'ailleurs vu attribuer le score de 77,7 %, dans le classement 2020 de « l'indice de positivité » calculé par l'Institut de l'Economie positive, qui confirme les fondamentaux de l'attractivité de notre territoire pour le cadre de vie, l'économie, les services, les investissements, l'environnement.

Aujourd'hui, pour conforter cette dynamique, nous le savons tous, l'exigence du développement durable est une priorité impérative, et tout particulièrement pour les décideurs et les professionnels rassemblés ici.

C'est pourquoi, lors de ma réélection à la présidence du Département des Hauts-de-Seine, jeudi dernier, j'ai indiqué clairement que cette exigence allait être une priorité de la mandature qui s'ouvre, afin que notre collectivité prenne toute sa part à l'effort qui doit être engagé, collectivement, pour répondre à l'urgence climatique.

L'exceptionnelle concentration d'énergies et de bonnes volontés dans les Hauts-de-Seine nous donne les meilleures conditions pour relever ce défi : le nombre et la qualité des participants inscrits à cette journée de l'innovation en témoigne. Je vous souhaite des échanges constructifs, audacieux et créatifs.

« *La créativité*, disait Albert Einstein, *c'est l'intelligence qui s'amuse* » : eh bien, puisque, incontestablement, l'intelligence est là, il ne vous reste plus qu'à vous amuser ! Bonne journée à tous !